

Cap-Saint-Ignace, le 2 juillet 2025

Madame Marie-Eve Fortin
Présidente de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6
eolien-FD-SPDM@bape.gouv.qc.ca

[Par courriel]

Object : Approbation du projet de parc éolien de la Forêt Domaniale

Madame la Présidente de la commission,

Installé à Cap-Saint-Ignace depuis maintenant 62 ans, je suis membre du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace et du comité de suivi du projet de parc éolien de la Forêt Domaniale. Je souhaite vous souligner mon appui à ce projet, que je considère bénéfique pour l'ensemble de notre communauté.

Depuis les premières étapes du projet et tout au long du processus, j'ai pu constater le professionnalisme et l'importance accordée au milieu et à la communauté par EDF solutions électriques et l'Alliance de l'énergie de l'Est, les promoteurs du parc éolien. Leur implication a grandement contribué à établir un dialogue respectueux et constructif avec la population. Le promoteur a su déployer les efforts nécessaires afin de ne pas perturber les activités/loisirs de la population et aussi diminuer les effets que peuvent avoir les parcs éoliens sur une région.

Une consultation préliminaire avec le comité de suivi a déjà eu lieu, durant laquelle les préoccupations locales ont été abordées de manière constructive. L'attitude proactive des promoteurs et leur volonté de favoriser une participation transparente ont contribué à instaurer un dialogue de qualité. Cette rencontre a été l'occasion pour notre comité de contribuer activement à son bon déroulement. Même à titre de « simple » citoyen, je me suis toujours senti écouté, en plus de pouvoir aborder les éléments que je trouvais importants.

Participer à ce projet, c'est aussi de permettre à notre région de se positionner comme un acteur engagé dans la transition énergétique du Québec. C'est également de garantir des retombées économiques durables, grâce aux redevances prévues qui profiteront directement aux collectivités locales.

Grâce à une démarche responsable et à une écoute réelle des collectivités, ce projet s'inscrit comme une initiative porteuse pour notre territoire. Sa réalisation est non seulement souhaitable, mais nécessaire.



Gaétan Gaudreau
Citoyen de Cap-Saint-Ignace